



# Comune di Dolceacqua

Via Roma, 50 – 18035 Dolceacqua (IM) Tel. 0184-206444 Fax. 0184-206433  
Sito: [www.dolceacqua.it](http://www.dolceacqua.it)



## Centro Culturale e Ricreativo

Via Doria, 10 – 18035 Dolceacqua (IM)  
Mail: [info@culturadolceacqua.it](mailto:info@culturadolceacqua.it) - Sito: [www.culturadolceacqua.it](http://www.culturadolceacqua.it)

## Prix Littéraire de Poésies en dialecte “Giannino Orengo”

### AVIS DE CONCOURS Edition 2023

#### Préliminaire

Grâce à ce prix littéraire, la Mairie de Dolceacqua, en collaboration avec le Centre Culturel et Récréatif et l'appui de la Mairie de Pigna, désire évoquer le souvenir de l'écrivain Giannino Orengo lequel a toujours cherché avec succès de récupérer, maintenir et valoriser à travers l'usage du « patois » les traditions ataviques et les antiques valeurs de notre arrière-pays.

#### Art. 1

L'adjoint-au-maire pour la Culture de la Mairie de Dolceacqua, en collaboration avec le Centre Culturel et Récréatif représenté par son président Jamila Chilà, organise pour l'année 2023 la 18<sup>e</sup> édition du Prix Littéraire de Poésie en Dialecte «Giannino Orengo», Marie de Dolceacqua.

#### Art. 2

Les participants admissibles au Prix Littéraire sont : les auteurs italiens et étrangers, ainsi que les élèves de l'école Primaire et Secondaire de tous les degrés.

#### Art. 3

Les textes doivent être rédigés en :

- Langue monégasque
- Patois
- Ligure
- Département Alpes Maritimes
- Provençal
- Catalan

#### Art. 4

Les poésies doivent être absolument **inédites**. Les poésies écrites par d'autres auteurs et **traduites** en dialecte seront éliminées.

#### Art. 5

La participation au Prix Littéraire **est gratuite**.

#### Art. 6

Chaque auteur ne peut envoyer **qu'un seul** poésies, qui devra être de **30 vers au maximum**.

#### Art. 7

Chaque poésies doit présenter :

- un titre
- la traduction en français ou italien ou espagnol de l'entière poésies
- Préciser le dialecte dans lequel la poésies est écrite.

#### Art. 8



SITES HISTORIQUES  
GRIMALDI DE MONACO



Bandiere Arancioni del Touring Club Italiano:  
Marchio Di Qualità Turistico Ambientale Per L'entroterra





# Comune di Dolceacqua

Via Roma, 50 – 18035 Dolceacqua (IM) Tel. 0184-206444 Fax. 0184-206433  
Sito: [www.dolceacqua.it](http://www.dolceacqua.it)

## Centro Culturale e Ricreativo

Via Doria, 10 – 18035 Dolceacqua (IM)  
Mail: [info@culturadolceacqua.it](mailto:info@culturadolceacqua.it) - Sito: [www.culturadolceacqua.it](http://www.culturadolceacqua.it)



Chaque participant présentera la poésie en **deux exemplaires**, **dont un seul exemplaire mentionnera** le nom de l'auteur, son Adresse, si possible l'adresse e-mail et son numéro de téléphone ainsi que sa signature, au bas de la feuille (la signature des Parents ou du tuteur est nécessaire pour les mineurs).

Les poésies seront envoyées à l'adresse suivante :

De préférence **Par e-mail : [info@culturadolceacqua.it](mailto:info@culturadolceacqua.it)**

Ou par courrier a **Comune di Dolceacqua, in Via Roma 50 – Cap 18035, à l'attention du conseiller municipal Mauro Luana**

Date limite le 30 Juin 2023, le timbre postal faisant foi.

Les données personnelles seront utilisées à la seule fin du concours en respect de la loi 675/96.

### Art. 9

**Trois catégories sont prévues.**

La première, pour la poésie en dialecte Ligure de l'arrière-pays, Département Alpes Maritimes, Monégasque, Catalan.

Les trois premiers classifiés seront primés.

La seconde catégorie concerne la poésie provençale. Le premier classifié sera primé.

La troisième catégorie est réservée à la poésie en dialecte des écoles Primaires et Secondaires de premier degré et second degré. Les trois premiers classifiés seront primés.

La famille Orengo se réserve le droit de voter et de primer une poésie de son choix.

Les communes de Dolceacqua et de Monaco, en raison du jumelage, se réservent depuis cette année de récompenser un ou plusieurs poèmes à leur libre et incontestable choix.

Si le nombre de poèmes reçus pour chaque catégorie ne crée pas de conditions permettant de créer un classement, ceux-ci seront placés dans la première catégorie.

### Art. 10

Les meilleures poésies selon le choix sans appel du Jury, seront exposées au public pendant les jours de l'assignation des prix et, si l'auteur le désire, publiées sur le site internet de la Commune de Dolceacqua et de Pigna, et insérées, au choix de l'auteur, dans une publication éditée par le Centre Culturel et Récréatif et par la Mairie de Dolceacqua. Avec la participation au concours, l'auteur cède au Centre Culturel et à la Mairie de Dolceacqua le droit de publier la poésie, renonçant seulement dans ce cas aux droits d'auteur, lesquels restent, dans tous les autres cas, de sa propriété.

### Art. 11

Le Jury sera désigné avant le 30 Juin 2023 et son jugement sera sans appel.

### Art. 12

La Cérémonie de la remise des prix se déroulera le 20 Août 2023 à 21h15 au jardin de la sale Polivalente (Parking San Filippo). Pendant la soirée des Prix, des poésies choisies par le Jury seront récitées. Il n'est pas prévu de prix en argent mais des targues et autres prix. Les textes les meilleurs seront publiés sur un livre biennal et consignés en alternance d'années à chaque participant au concours.

### Art. 13

La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement.

### Art. 14

Pour tous les cas non prévus dans la présente publication, le Comité d'Organisation se chargera de prendre une décision après avoir consulté le Jury.

Luana Mauro  
ADJOINT-AU-MAIRE à LA CULTURE  
DOLCEACQUA

Jamila Chilà  
PRÉSIDENT CENTRE CULTUREL DE  
DOLCEACQUA



Bandiere Arancioni del Touring Club Italiano:  
Marchio Di Qualità Turistico Ambientale Per L'entroterra